



Licence Science politique

3180L

La science politique se définit comme savoir académique qui vise à étudier les multiples réalités sociales considérées comme politiques : les institutions, les conceptions du gouvernement, les idées, les comportements politiques, les partis politiques, les politiques publiques, etc.

Responsables scolarité

[Service scolarité de licence](#)

[Transferts-équivalences](#)

Licence Science politique

[Université Paris-Panthéon-Assas](#)

[Science politique](#)

[Science politique](#)

[Licences en Science politique](#)

[Licence](#)

3 ans soit 6 semestres

[Formation initiale](#)

La licence en Sciences politiques et sociales mention Science politique vise à :

- > Offrir une formation qui associe l'acquisition d'une solide capacité de raisonnement et d'analyse à un savoir-faire professionnalisant.
- > Former les étudiants à l'esprit de synthèse, à la clarté de la démonstration et de l'analyse : les socles d'une bonne compréhension du monde contemporain.
- > Développer leurs connaissances de la politique pour s'orienter vers des métiers où ces savoirs sont indispensables.

La formation intègre le volet national et le volet international : professeurs invités, échanges universitaires (possibilité d'effectuer une année à l'international : Angleterre, Japon, Brésil, Chine, États-Unis, etc.).

Informations complémentaires

Si vous envisagez un séjour d'études dans une université étrangère, adressez-vous au Service de l'action internationale, **Bureau des programmes d'échange**, centre Panthéon, salle 5, 12 place du Panthéon 75005 Paris.

Attention, l'accès est soumis à candidature.

[Français](#)

[Bac](#)

[Consulter les modalités d'inscriptions](#)

1re année - Licence Science politique

1er semestre

Unité d'enseignements fondamentaux 1 (coef. 2) (20 ECTS)

2 matières obligatoires avec TD :

- > Science politique (CM : 36h, TD : 15h)



> Droit constitutionnel 1 (CM : 36h, TD : 15h)

Les matières font l'objet d'épreuves écrites d'une durée de 3h notées sur 20 – coefficient 2. Les candidats ont le choix, pour chaque matière, entre deux sujets.

Les TD font l'objet d'un contrôle continu noté sur 20 – coefficient 1.

Unité d'enseignements complémentaires 1 (coef. 1) (10 ECTS)

2 matières obligatoires :

- > Histoire politique des 20e et 21e siècles (CM : 30h)
- > Institutions judiciaires, institutions administratives (CM : 36h)

Les matières font l'objet d'épreuves orale notée sur 20. Une épreuve écrite d'une durée de 1h30, notée sur 20, peut toutefois être substituée à une épreuve orale.

1 matière au choix :

- > Problèmes économiques contemporains (CM : 30h)
- > Introduction historique au droit (CM : 36h)
- > Introduction à l'étude du droit et du droit civil (CM : 36h)

Les TD de langue à caractère obligatoire font l'objet, à la fin du second semestre, d'une note de contrôle continu notée sur 20.

2e semestre

Unité d'enseignements fondamentaux 2 (coef. 2) (20 ECTS)

2 matières obligatoires avec TD :

- > Relations internationales (CM : 36h, TD : 15h)
- > Droit constitutionnel 2 (CM : 36h, TD : 15h)

Les matières font l'objet d'épreuves écrites d'une durée de 3h notées sur 20 – coefficient 2. Les candidats ont le choix, pour chaque matière, entre deux sujets.

Les TD font l'objet d'un contrôle continu noté sur 20 – coefficient 1.

Unité d'enseignements complémentaires 2 (coef. 1) (8 ECTS)

2 matières obligatoires :

- > Économie politique (CM : 30h)
- > Introduction aux médias et au journalisme (CM : 36h)

Les matières font l'objet d'épreuves orale notée sur 20. Une épreuve écrite d'une durée de 1h30, notée sur 20, peut toutefois être substituée à une épreuve orale

1 matière à choisir parmi :

- > Histoire du droit et des institutions (CM : 36h)
- > History of the European Legal System (cours en anglais) (CM : 24h)
- > European International Relations (cours en anglais) (CM : 24h)
- > Government and the Economy in France: A Historical Perspective (cours en anglais) (CM : 24h)

Les matières font l'objet d'épreuves orale notée sur 20. Une épreuve écrite d'une durée de 1h30, notée sur 20, peut toutefois être substituée à une épreuve orale

Unité d'enseignements de Méthodologie (coef. 1) (2 ECTS)



2 matières obligatoires :

- > Travaux dirigés de méthodologie en science politique (TD : 30h réparties sur les deux semestres)
- > Anglais (TD : 36h réparties sur les deux semestres)

Les TD de langue à caractère obligatoire font l'objet, à la fin du second semestre, d'une note de contrôle continu notée sur 20.

2e année - Licence science politique

1er semestre

UEF 3 (Coef.2) (20 [ECTS](#))

3 matières obligatoires avec TD :

- > Sociologie politique 1 (CM : 36h, TD : 15h)
- > Théorie politique (CM : 36h, TD : 15h)
- > Classiques de la science politique (CM : 36h, TD : 15h)

Les matières font l'objet d'épreuves écrites d'une durée de 3h notées sur 20 – coefficient 2. Les candidats ont le choix, pour chaque matière, entre deux sujets.

Les TD font l'objet d'un contrôle continu noté sur 20 – coefficient 1.

UEC 3 (Coef.1) (10 [ECTS](#))

2 matières au choix :

- > Grands enjeux politiques contemporains (CM : 30h)
- > [Médias et politique](#) (CM : 30h)
- > Droit administratif – Les sources – Le juge (CM : 36h)

Les matières font l'objet d'épreuves orale notée sur 20. Une épreuve écrite d'une durée de 1h30, notée sur 20, peut toutefois être substituée à une épreuve orale.

1 matière obligatoire :

- > Anglais (TD : 18h)

Les TD de langue à caractère obligatoire font l'objet, à chaque semestre, d'une note sur 20, résultant, à part égale, d'une épreuve écrite ou orale et d'un contrôle continu.

2e semestre

UEF 4 (Coef.2) (20 [ECTS](#))

2 matières obligatoires :

- > [Sociologie politique 2](#) (CM : 36h, TD : 15h)
- > Politiques publiques (CM : 36h, TD : 15h)

Les matières font l'objet d'épreuves écrites d'une durée de 3h notées sur 20 – coefficient 2. Les candidats ont le choix, pour chaque matière, entre deux sujets.

Les TD font l'objet d'un contrôle continu noté sur 20 – coefficient 1.

UEC 4 (coefficient 1 - 10 [ECTS](#))

1 matière obligatoire :

- > Institutions et politiques de l'Union européenne (CM : 30h)



Les matières font l'objet d'épreuves orale notée sur 20. Une épreuve écrite d'une durée de 1h30, notée sur 20, peut toutefois être substituée à une épreuve orale.

2 matières au choix :

- > [Finances publiques](#) (CM : 36h)
- > Grands enjeux internationaux (CM : 30h)
- > Droit administratif – L'action administrative (CM : 36h)

Les matières font l'objet d'épreuves orale notée sur 20. Une épreuve écrite d'une durée de 1h30, notée sur 20, peut toutefois être substituée à une épreuve orale.

2 matières obligatoires :

- > Méthodes des sciences sociales (TD : 15h)
- > Anglais (TD : 18h)

Les TD de langue à caractère obligatoire font l'objet, à chaque semestre, d'une note sur 20, résultant, à part égale, d'une épreuve écrite ou orale et d'un contrôle continu.

Pour suivre le cours de « Droit administratif – L'action administrative » au semestre 4, il faut avoir suivi le cours « Droit administratif – Les sources – Le juge » au semestre 3.

3e année - Licence science politique

1^{er} semestre

UEF 5 (Coef.2) (20 [ECTS](#))

2 matières obligatoires avec TD :

- > Participation et mobilisations collectives (CM : 36h, TD : 15h)
- > Relations internationales 1 (CM : 36h, TD : 15h)

Les matières des UEF font l'objet d'épreuves écrites d'une durée de 3h notées sur 20 – coefficient

2. Les candidats ont le choix, pour chaque matière, entre deux sujets. Les TD font l'objet d'un contrôle continu noté sur 20 – coefficient 1.

UEC 5 (Coef.1) (10 [ECTS](#))

3 matières obligatoires :

- > [Vie politique française](#) (CM : 30h)
- > Genre et politique (CM : 24h)
- > Droit international public (CM : 36h)

Les matières font l'objet d'épreuves orale notée sur 20. Une épreuve écrite d'une durée de 1h30, notée sur 20, peut toutefois être substituée à une épreuve orale.

1 matière obligatoire :

- > Anglais (TD : 18h)

Les TD de langue à caractère obligatoire font l'objet, à chaque semestre, d'une note sur 20, résultant, à part égale, d'une épreuve écrite ou orale et d'un contrôle continu.

2e semestre

UEF 6 (Coef.2) (20 [ECTS](#))

2 matières obligatoires avec TD :



- > **Méthodes de la science politique** (CM : 36h, TD : 15h)
- > Relations internationales 2 (CM : 36h, TD : 15h)

Les matières des UEF font l'objet d'épreuves écrites d'une durée de 3h notées sur 20 – coefficient 2. Les candidats ont le choix, pour chaque matière, entre deux sujets. Les TD font l'objet d'un contrôle continu noté sur 20 – coefficient 1.

UEC 6 (Coef.1) (10 **ECTS**)

3 matières au choix :

- > Politiques territoriales et pouvoir local en France (CM : 30h)
- > Droit des libertés fondamentales (CM : 36h)
- > Histoire des idées politiques jusqu'au 18e siècle (CM : 36h)
- > Histoire des idées politiques depuis le 18e siècle (CM : 36h)
- > Partis et systèmes de partis (CM : 24h)

Les matières font l'objet d'épreuves orale notée sur 20. Une épreuve écrite d'une durée de 1h30, notée sur 20, peut toutefois être substituée à une épreuve orale.

1 matière obligatoire :

- > Anglais (TD : 18h)

Les TD de langue à caractère obligatoire font l'objet, à chaque semestre, d'une note sur 20, résultant, à part égale, d'une épreuve écrite ou orale et d'un contrôle continu.

Master 1 en science politique

Métiers du politique :

- > Collaborateur d'élus
- > ONG, organisations internationales
- > Think tanks, lobbies
- > Métiers de la communication

Préparation aux concours administratifs

Enseignement et recherche